Ville d'Apt Vie Associative

Salon annuel des associations 1er samedi de septembre (*)
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(*) Nombre de places limité - Inscriptions réservées prioritairement aux associations aptésiennes.
Les réponses aux sections non complétées, sont considérées comme négatives.
CAMPAGNE D'INSCRIPTION DU 15 MARS AU 15 JUIN N.
Attention : les demandes retardataires ou incomplètes ne sont pas acceptées.

NOM DE L'ASSOCIATION :				
Activités sur la Commune	Nom prénom responsable du stand	Adresse siège social	Adresse courrier	Téléphone Adresse mail

ANIMATIONS PROPOSEES			
Désignation	Lieu (Stand, podium, espace animation)	Espace requis	Horaires souhaités et durée

APPAREILS ELECTRIQUES UTILISES SUR VOTRE STAND		
Désignation	Quantité	Puissance (Watts)

-Disposez-vous de matériel à mettre à disposition d'autres associations (parasol, rallonges, etc.) ?
Si oui lequel :

-

-Votre association est-elle candidate à la tenue de la buvette / snack ? – OUI - NON

Pièce à joindre : attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant l'événement et en cours de validité le jour du Salon.

DATE NOM PRENOM PRESIDENT/E SIGNATURE

SALON DES ASSOCIATIONS CAMPAGNE D'INSCRIPTION DU 15 MARS AU 15 JUIN N – INFORMATIONS A CONSERVER

Installation des associations à partir de 08h00. 1 table, 2 chaises, 2 grilles vous seront mises à disposition. Branchement électrique à demander sur la fiche d'inscription. Veillez à vous équiper de rallonges électriques, prises P17 et parasols/parapluies en cas d'intempéries. L'ouverture au public s'effectuera de 9h30 à 18h. Toute activité à but lucratif sera interdite sauf autorisation. Plan et programme définitifs de la manifestation vous seront communiqués après validation de l'ensemble des inscriptions.